

# Ski de montagne SAISON 2010 / 2011



CAF Ile de France 5, rue Campagne-Première 75014 Paris

tél: 01 42 18 20 00 http://www.clubalpin-idf.com/

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S106 Dent d'Hérens, Dôme de Cian** Du 7 au 9 mai 2011 inclus, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non** Nombre maximal de participants : **6** 

# 1. Noms et coordonnées des organisateurs

Michel Havard

Mail: Voir le Kifaiquoi (www.clubalpin-idf.com)

Tél.: 06 32 69 16 64

2. Programme prévisionnel

 1er jour :
 Refuge d'Aoste
 830 m

 2e jour :
 Dent d'Hérens
 1300 m
 2070 m

 3e jour :
 Dôme de Cian
 1350 m
 1400 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes 293 (Valpelline)

Topos Dent d'Hérens : course n° 50 des Alpes valaisannes à skis de Denis Bertholet

Dôme de Cian : course n° 53 des Alpes valaisannes à skis de Denis Bertholet

### 3. Caractéristiques de la course programmée

### 3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation Difficulté

alpine

lté PD+

Conduite de

course Conautte a

aller/retour 1350 m

Type de course

300 m/h

Dénivelé journalier maximal

prévu

Rythme d'ascension exigé

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement refuge

3.4 Participation aux frais cf. Neiges 2011

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 100 €

#### 3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

#### 4. **Voyage :** Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 6 mai; rendez-vous à 20h45, départ à 21h00. Retour à Paris Porte d'Orléans le 10 mai vers 5h30

#### 5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

# Nota: L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

- 5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (terrain glaciaire) : crampons, piolet, baudrier équipé de deux mousquetons à vis, deux mousquetons simples, une broche à glace, une sangle de 1m et deux cordelettes pour nœuds autobloquants,
- 5.3 Nourriture à emporter : vivres de course pour 3 jours
- 5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI/passeport

#### 6. Réunion préparatoire

Contacter les organisateurs par téléphone le mercredi précédant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

### 7. Détails supplémentaires / Description de la course

- **J1**: Du barrage de Place Moulin (1950m) à Prarayer (2005m) en longeant le lac (1h), puis montée au refuge d'Aoste (2781m).
- **J2**: Ascension en aller/retour de l'épaule est de la Dent d'Hérens (4075m), puis descente sur Prarayer,
- **J3** : Ascension en aller/retour du Dôme de Cian (3351m), puis retour en longeant le lac (1h) au barrage de Place Moulin.